**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE KNOERINGUE
DE LA SEANCE DU 14 SEPTEMBRE 2026**

LISTE de PRESENCE

Sous la présidence de M. GUTZWILLER Laurent, Maire

Présents : MM. WILHELM Caroline, MUNCH Johnny, MULLER Anaïs, adjoints.
MM. BOLLE Alexandre, DIETSCHY Camille, MERTZ Julie, MUNCH Pascal, PITIOT Alexandre, SCHAERER Mathilde, UEBERSCHLAG Franck.

La secrétaire de séance : Mme WILHELM Caroline.

Ordre du jour :

1. Approbation du PV de la réunion du 6 juillet 2026
2. Urbanisme
3. Archives communales – mise à disposition de personnel itinérant
4. Presbytère de Ranspach le Bas – logement du curé – répartition des charges
5. Travaux communaux
6. SLA : rapport des commissions
7. Commissions communales
8. Création d'un conseil municipal des enfants : délibération
9. Ecole primaire : participation aux frais de repas des enfants et subventions des frais de dossier
10. Elections sénatoriales
11. Divers

Monsieur le Maire propose de rendre hommage à Monsieur HANSS Christian, décédé la semaine dernière, pour les 6 années durant lesquelles il a œuvré au service de la commune en tant que conseiller municipal et président de la gestion de la salle polyvalente de Knoeringue.

1. - APPROBATION du PV de la REUNION du 6 juillet 2026

Le procès-verbal, expédié à tous les membres, est commenté par Monsieur le Maire. Après modification apportée au point 2 : transport scolaire, aucune autre observation n'étant formulée, il est adopté à l'unanimité.

2. – URBANISME

2.1. – Documents d'urbanisme

Monsieur le Maire présente ensuite les différentes demandes déposées en mairie depuis le dernier Conseil Municipal :

Documents d'urbanisme	Lieu/Adresse	Motif	Avis
CU Mes Vix et Faucher - notaires associés	Krummenix	CU d'information	Traité
DP Bertazzi Roberto	7, rue de l'Eglise	Panneaux solaires	Favorable
DP Litzler Christian	9, rue de Bâle	Clôture	Favorable
DP Meynier Frédérique / Rassat Olivier	15, rue Eugène Wacker	Clôture, aménagement paysager, accès porte d'entrée,…	Favorable
DP Ueberschlag André	30, rue des Romains	Ravalement de façade	Favorable
PC Deck Christophe / Wateau Florence	Rue des Champs	Maison individuelle	Refus – pas de voie d'accès
PC Earl Chez Mathieu	Am Berg	Bâtiment agricole	En cours

2.2. – Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA)

Le Conseil Municipal décide, sur proposition de Monsieur le Maire, de ne pas faire usage de son droit de préemption pour :
- la vente du bien non bâti situé en section 12, parcelle 23, d'une superficie totale de 881 m², appartenant à Mme MUNCH Georgette/MUNCH Julien à M. et Mme OCHSENBEIN Laurent et Emmanuelle,
- la vente du bien bâti situé en section 2, parcelles215/217 et en section 1, parcelle 218, d'une superficie totale de 204 m², (10A, rue d'Altkirch) appartenant à M. SI BOUAZZA Abdelkader à M. et Mme SCHLUDECKER Daniel et Oassila.

3. – ARCHIVES COMMUNALES : mise à disposition de personnel itinérant

Monsieur le Maire présente :
- l'offre de mise à disposition de personnel itinérant proposée par le Centre de Gestion du Haut-Rhin dans le cadre de la remise à niveau des archives communales.
5 journées complètes de travail annuel sont requises, et ce, durant 5 années consécutives. Le coût de la mission est estimé à 1 650 €/an pendant 5 ans.
- l'offre formulée par le Centre de Gestion du Haut-Rhin de numérisation de la totalité des registres d'état civil allant de 1792 à 2023 pour un coût global estimé à 1 130.00 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'adopter ces deux propositions et autorise Monsieur le Maire à signer la convention ad hoc.

4. – PRESBYTERE de Ranspach le Bas : logement du curé

Les 6 communes constituant la Communauté de Paroisses de Source du Prieuré ont été destinataires d'une proposition de convention de répartition des charges du logement du presbytère de Ranspach le Bas qu'occupe le curé desservant cette communauté.

Cette convention a pour objet de définir les modalités de mutualisation et de répartition des coûts liés à ce logement, propriété de la Commune de Ranspach le Bas.

Elle s'inscrit dans le cadre du droit local des cultes en Alsace-Moselle et se fonde notamment sur :
- le Décret du 30 décembre 1809 concernant l'administration des fabriques des églises,
- l'obligation légale pour les communes de fournir un logement décent au ministre du culte ou, à défaut, de verser une indemnité représentative de logement.

Elle propose que les communes conviennent de supporter les dépenses à parts égales.
Les dépenses concernées sont :
- l'indemnité de logement ou le loyer fixé à 900 €/mois,
- les modalités de révision du loyer (indice IRL)
- la taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Les dépenses d'investissement restent à la charge de la commune de Ranspach le Bas.
La commune de Ranspach le Bas est désignée comme « commune gestionnaire », elle règle l'intégralité des factures, établit un état récapitulatif des dépenses de l'année N arrêté au 30/11, et émet les titres de recettes à l'adresse des 5 autres communes à hauteur de leur quote-part respective.
Cette convention est conclue pour une durée de 6 ans.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, accepte les termes de la convention et autorise Monsieur le Maire à la signer.

5. – TRAVAUX COMMUNAUX

Les devis relatifs à la proposition d'aménagement du presbytère retenue le 6 juillet dernier sont en attente.

6. – SLA – rapport des commissions

Aucune réunion n'ayant été tenue depuis la rentrée, aucune information n'est donc à communiquer pour l'heure.

7. – COMMISSIONS COMMUNALES : rapports

Monsieur le Maire présente les points abordés en commissions communales.

7.1. - Commission Communication

Elle propose la mise en place d'un flash d'informations municipales diffusé régulièrement afin d'informer les habitants de l'actualité communale.

7.2. - Commission voirie

Il est décidé d'organiser des visites sur sites pour étudier les aménagements à réaliser, ainsi que de travailler, entre autres, sur la signalisation du village, avec l'appui éventuel d'un spécialiste.

7.3. – Commission urbanisme

En fonction des divers projets de travaux, il est décidé de réunir régulièrement ladite commission.

Parmi les travaux identifiés, figurent, entre autres :
- l'aménagement de zones d'ombre à l'aire de jeux,
- la désimperméabilisation et la végétalisation de l'ancienne cour de l'école afin d'en faire un espace de vie dédié aux habitants,
- la création d'un sas d'entrée à la salle polyvalente intégrant des toilettes accessibles aux personnes à mobilité réduite,…

Ces dossiers feront l'objet d'une étude et d'une programmation en fonction de leur caractère prioritaire, des possibilités techniques et des crédits budgétaires disponibles.

8. – CREATION d'un CONSEIL MUNICIPAL des ENFANTS

Il est proposé de créer un conseil municipal des enfants. Ce projet pourrait relever de la compétence de la commission jeunesse, qui pourrait s'y atteler, un accord de principe étant d'ores et déjà donné pour cette initiative.

9. – ECOLE PRIMAIRE : participation aux frais de repas des enfants et subvention des frais de dossiers d'inscription

Madame Caroline WILHELM rappelle quelles sont les conditions d'attribution de la participation communale annuelle aux frais d'inscription au périscolaire.
La participation est accordée sous condition de résidence à Knoeringue, de dossier établi au nom du parent domicilié à Knoeringue, et que l'enfant concerné figure sur l'avis d'imposition de ce parent.
Il est précisé qu'il n'y a pas de rétroactivité pour les parents qui n'en ont pas bénéficié. Ces conditions sont valables à ce jour

Concernant la participation aux frais de restauration scolaire, elle concerne uniquement la garde méridienne, les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Cette participation vise à compenser la différence de tarif entre les enfants de Knoeringue et ceux de Folgensbourg, afin de ne pas pénaliser financièrement les familles de Knoeringue. La différence tarifaire représente 2.25 € par repas et par enfant. En attendant un logiciel permettant une gestion plus précise, le coût

annuel est estimé entre 5 000 et 5 200 €/an compte tenu du nombre d'enfants (22) et du nombre de jours de classe (140)

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accorder cette participation de 2.25 € par repas et par enfant, en attendant un outil de gestion plus précis, afin de garantir une égalité de traitement entre les familles de Knoeringue et celles de Folgensbourg.

10. – ELECTIONS SENATORIALES

Monsieur le Maire propose à chaque conseiller municipal de déposer dans une urne, le nom du candidat aux élections sénatoriales sur lequel se porte son choix. La personne ayant recueilli le plus de suffrages à l'issue d'une semaine sera celle pour qui ira voter Monsieur le Maire. Cette démarche s'inscrit dans le respect du choix démocratique.

11. – DIVERS

11.1. – Proposition d'affectation des collégiens de Knoeringue par la CeA

Une information est donnée concernant la proposition d'affectation par la CeA des collégiens de Knoeringue. Le collège d'Hégenheim étant saturé, une réaffectation des élèves vers d'autres collèges est envisagée.
Les élèves de Ranspach le Haut, Ranspach le Bas et Michelbach le Bas seraient orientés vers le collège de Sierentz. Une seconde tranche concerne les élèves de Knoeringue et Folgensbourg, ainsi que ceux d'Hagenthal et Neuwiller, qui pourraient être affectés au collège de Ferrette, qui n'accueille pour l'heure que 60% de sa capacité. Une réunion d'information sera organisée avec les parents. Aucune décision n'est encore prise à ce jour.

11.2. – Création d'un cercle d'histoire

Monsieur le Maire propose l'idée de créer un cercle d'histoire visant à préserver et valoriser la mémoire du village. Il souligne l'importance de transmettre cette mémoire et de la pérenniser, estimant qu'il s'agit là d'un véritable devoir.. En outre, il alerte sur le risque de perte de cette mémoire si les générations nées à la fin des années 50 et dans les années 60 ne s'impliquent pas dans ce beau et nécessaire projet. Monsieur le Maire invite donc le Conseil municipal à soutenir cette initiative, ce qu'il accepte à l'unanimité.
Monsieur André UEBERSCHLAG, Maire Honoraire et ardent défendeur de l'histoire du village, pourrait éventuellement piloter ce projet en s'entourant de personnes intéressées et habitées par la même passion

11.3. – Fonds de concours : information

Monsieur le Président de SLA a informé Monsieur le Maire que le solde du fonds de concours qui n'a pas été attribué lors du mandat précédent est reporté sur l'exercice actuel, et donc cumulable avec le nouveau fonds qui sera déterminé lors d'une prochaine réunion communautaire.

11.4. - Tour du ban communal

La visite du ban communal se fera le 3 octobre prochain. Au programme, sont prévues notamment, les visites :
- de la ferme « Chez Mathieu »
- du réservoir d'eau
- de la station de pompage.

11.5. – Vente d'une parcelle de terrain

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Monsieur Johnny MUNCH souhaite acquérir un terrain appartenant à la commune situé en zone constructible.
La parcelle, d'une surface d'environ 10 ca, n'étant pas encore cadastrée, il conviendra de la délimiter et cadastrer par un géomètre préalablement à tout acte de vente.

Monsieur Johnny MUNCH ayant quitté la salle, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et compte-tenu notamment des prix de vente antérieurs, décide de fixer le prix de vente sur la base de 15 000.00 € l'are.

Monsieur Johnny MUNCH, informé de cette proposition, souhaite disposer d'un délai de réflexion avant de se prononcer.

11.6. – Informations diverses

11.6.1. – Départ à la retraite de Madame Nathalie KOENIG

Une cérémonie sera donnée lundi 28 septembre dans la salle du conseil à l'occasion du départ à la retraite de Madame Nathalie KOENIG.

11.6.2. – Dégrèvement sur le loyer des baux ruraux

Compte-tenu des aléas climatiques de cet été (canicule, sécheresse) et de leurs effets dévastateurs sur les récoltes, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'appliquer une baisse de 30% des loyers 2026 des baux ruraux portant sur des parcelles appartenant à la commune et exploitées par des agriculteurs.

11.6.3. – Cérémonie commémorative du 11 novembre

Le Conseil Municipal décide de reporter les cérémonies commémoratives du 11 novembre, ainsi que la remise des médailles et des diplômes au 8 mai 2027. Cette décision est motivée par un calendrier particulièrement contraint et chargé pour les maires des communes de Ranspach le Haut et Knoeringue à cette période.

11.6.4. – Présentation du BP 2026

Une présentation sur la conception budgétaire sera assurée le 2 novembre prochain. A cette occasion, le BP 2026, dans un souci de clarté et de compréhension, sera également expliqué aux membres nouvellement élus.

11.6.5. – Vente d'un terrain

Monsieur le Maire informe que Madame Monique WORETH souhaite vendre son terrain. Affaire à suivre.

11.6.6. – SLA

Un projet du pacte de gouvernance établi par SLA est soumis à l'étude et à l'approbation des communes.

L'acte définitif sera proposé après recueil de l'ensemble des avis vers la fin du mois de novembre, pour délibération.

11.6.7. – Entretien des locaux

Monsieur le Maire a pris attache auprès d'une nouvelle entreprise en charge de l'entretien des locaux communaux (mairie et salle polyvalente) après la rupture du contrat de l'ancienne société en charge de cette mission.

11.6.8 – Arrêté préfectoral

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la reconduction de l'arrêté préfectoral portant restriction des usages de l'eau, en raison de la sécheresse et des fortes chaleurs persistantes

11.6.9. – Dispositif ICOPE

Madame Camille DIETSCHY présente le Programme ICOPE

Thème : Prévention de la dépendance et autonomie des seniors (60 ans et +).

Objectifs :

- **Réduire la dépendance** des personnes âgées (notamment classées **GR5 et GR6**, déjà très dépendantes) en favorisant leur autonomie à domicile.
- **Dépistage précoce** des fragilités (mémoire, nutrition, cognition, vision, audition) pour éviter l'isolement et anticiper les besoins.
- **Soutien aux aidants**, souvent en difficulté psychologique ou physique.

Actions et outils :

- **Tests de dépistage** (ex. : mémoire, audition, vision) proposés localement.
- **Guide d'orientation pour les seniors** : distribué en mairie, il contient des informations sur les transports, aides à domicile, et soutiens disponibles.
- **Évaluations complètes** réalisées par des infirmières à domicile (sur demande d'assistantes sociales ou médecins traitants).
- **Journées de prévention** et communication élargie pour toucher plus de personnes.
- **Renouvellement des tests** tous les 6 mois pour suivre l'évolution des seniors.

Problématiques soulevées :

- **Manque d'information en temps réel** : les inscriptions aux dépistages sont souvent closes avant que les habitants ne soient informés.
- **Pénurie de professionnels** (médecins, orthophonistes, aides à domicile) sur le territoire de la **SLA (Saint-Louis Agglomération)**, aggravée par l'attractivité de la Suisse pour les diplômés.
- **Difficulté d'accès** aux spécialistes

Propositions :

- **Collaboration avec les médecins traitants** pour identifier les personnes concernées.
- **Organisation locale** : Madame Camille DIETSCHY souhaite contacter l'infirmière responsable du programme pour étendre les actions à Knoeringue.
- **Sensibilisation** : Utiliser le guide disponible en mairie et les réseaux locaux (ex. : associations, familles).

11.6.10. – Demande particulière

L'association de parents d'élèves sollicite, si cela est possible, la mise à disposition de la salle du Dorfhüss pour y organiser des réunions, ainsi que, le cas échéant, la salle polyvalente pour l'accueil d'événements liés aux activités scolaires ou périscolaires.

Le Conseil municipal prend acte de cette demande et se montre favorable à la mise à disposition des salles, sous réserve de leur disponibilité et du respect des conditions habituelles d'utilisation.

Aucun membre n'ayant à intervenir, Monsieur le Maire clôt la séance à 22h50.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est prévue pour le 12 octobre 2026.

<u>Ordre du jour :</u>

1. Approbation du PV de la réunion du 6 juillet 2026
2. Urbanisme
3. Archives communales – mise à disposition de personnel itinérant
4. Presbytère de Ranspach le Bas – logement du curé – répartition des charges
5. Travaux communaux
6. SLA : rapport des commissions
7. Commissions communales
8. Création d'un conseil municipal des enfants : délibération
9. Ecole primaire : participation aux frais de repas des enfants et subventions des frais de dossier
10. Elections sénatoriales
11. Divers

Tableau des signatures pour l'approbation du procès-verbal des délibérations du conseil municipal de Knoeringue de la séance du 14 septembre 2026

Nom et Prénom	Qualité	Signature
GUTZWILLER Laurent	**Maire**	
WILHELM Caroline	**Secrétaire de séance**	